



**PROCHE DE VOUS,
PROCHE DE CHEZ VOUS**

MAIRIE DE QUARTIER

de Montigny-lès-Metz

39 rue du Président J. F. Kennedy,
57950 Montigny-lès-Metz

ÉDITION 2022



LA MAIRIE DE QUARTIER, comme à l'Hôtel de Ville, c'est...



...un service pour vous permettre d'effectuer vos démarches administratives courantes !

- ▶ **Demandes de cartes nationales d'identité et de passeports avec prise de rendez-vous préalable en ligne sur www.montigny-les-metz.fr**
(liste des pièces justificatives à fournir disponible sur www.service-public.fr et pré-demande recommandée à remplir en ligne sur www.ants.gouv.fr)
- ▶ **Inscriptions sur les listes électorales**
(également sur www.service-public.fr)
- ▶ **Attestations d'accueil sur rendez-vous**
- ▶ **Recensement citoyen en vue de la journée défense et citoyenneté**
- ▶ **Légalisation de signatures**
- ▶ **Demande de livret de famille et d'actes d'état-civil**
- ▶ **Inscriptions scolaires**
- ▶ **Inscriptions et paiement pour la restauration scolaire et les services périscolaires**
(inscriptions en ligne et formulaires disponibles sur www.montigny-les-metz.fr)
- ▶ **Une permanence de la Police Municipale tous les mardis matin**
- ▶ **Une permanence du Centre Communal d'Action Sociale tous les jeudis après-midi**
- ▶ **Une permanence du Service Seniors tous les jeudis matin**
- ▶ **Une permanence de l'Animation Urbaine tous les mercredis de 9h à 10h et de 16h à 17h**
- ▶ **Un lieu de rencontre avec vos élus, sur rendez-vous**

LA MAIRIE DE QUARTIER, accueille différents partenaires...

► CIDFF - Centre d'Information des Droits des Femmes et de la Famille - Service d'Aide aux Victimes

Sa mission est de favoriser l'accès au droit, c'est-à-dire de permettre à toute personne de connaître ses droits et obligations et de bénéficier des moyens de les faire valoir. Le Service d'Aide aux Victimes a pour mission d'accueillir les victimes d'infractions, de les informer sur leurs droits, les démarches judiciaires, administratives ou sociales à entreprendre.

► Écrivain public

Aide à la constitution et à la rédaction de documents administratifs et de courriers divers.

► CLCV - Consommation Logement et Cadre de Vie - Consommateurs Citoyens de Montigny-lès-Metz

Conseils et assistance pour toutes les difficultés rencontrées dans le domaine de la consommation et du logement.

► Carsat - Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé au Travail - Service Social

Problème de santé, d'adaptation au poste de travail, au retour à domicile après une hospitalisation...

► Crésus Lorraine

Aide à la constitution des dossiers de surendettement.

► Conciliateur de justice

Sa mission est de favoriser et de constater le règlement à l'amiable des conflits qui lui sont soumis.

► VDC - Vivre avec la Douleur Chronique

Écoute, aide, échange, réflexion dans le cadre du débat sur la douleur chronique. Changer le regard sur le handicap et sur le «handicap invisible».

► Mission locale du Pays Messin

Accueille, informe, oriente et accompagne les jeunes de 16 à 25 ans non scolarisés sur l'emploi, la formation, l'orientation, le logement, la santé...

► Police nationale

Écoute et oriente les usagers dans leurs problèmes quotidiens (conflits de voisinage, sécurité,...).

► Avocat et Notaire

Permanence pour tout conseil juridique.

► Union nationale des propriétaires immobiliers (UNPI)

Conseils en matière de propriété, de copropriété et de location immobilière ou commerciale.

► Maison du Luxembourg

Service d'information aux travailleurs frontaliers sur la fiscalité, les prestations familiales, le chômage, la retraite, les frais de santé.

Retrouvez les dates et horaires des permanences

- sur le site www.montigny-les-metz.fr
- sur les panneaux informatifs numériques devant l'Hôtel de Ville et la Mairie de Quartier
- par téléphone au 03 87 57 41 60
- par mail mairiedequartier@montigny-les-metz.fr

LA MAIRIE DE QUARTIER, c'est France Services !

Ce dispositif récent regroupe en un guichet unique plusieurs services de l'État ou de ses partenaires :

- le ministère de l'Intérieur
- le ministère de la Justice
- Pôle Emploi
- la Caisse d'Allocations Familiales (C.A.F.)
- l'Assurance Maladie
- L'assurance retraite



**PROCHE DE VOUS,
PROCHE DE CHEZ VOUS**

LA MAIRIE DE QUARTIER, c'est un Point Justice !



Conciliateur de justice, permanences d'avocats, écrivain public, CLCV... : de nombreuses permanences en lien avec le droit.



point-justice
informer, orienter, aider

LA MAIRIE DE QUARTIER, comme à l'Hôtel de Ville, c'est...

...UN LIEU D'ÉCOUTE ET D'ÉCHANGES, UN PARTENAIRE AU QUOTIDIEN

- ▶ Les Montigniensiens peuvent y formuler des propositions et des observations concernant leur quotidien. La Mairie de Quartier assure un relais vers les services compétents pour une prise en compte réactive.
- ▶ Des renseignements relatifs à la vie de la cité.
(horaires de bus, règles de stationnement et disques bleus, magazine Montigny Infos, agenda des événements, guide pratique et autres informations dans le domaine de la culture, du sport, de la petite enfance,...)

...VOTRE PARTENAIRE DÉVELOPPEMENT DURABLE

- ▶ Collecte de piles, de fournitures de bureau en plastiques (stylos,...)
- ▶ Mise à disposition des canisacs, de cendriers de poche et d'autocollant «Stop pub»



Mairie de quartier
39 rue du Président J. F. Kennedy,
57950 Montigny-lès-Metz
Ouvert du lundi au vendredi de 8h à 12h
et de 13h30 à 17h
mairiedequartier@montigny-les-metz.fr
T. 03 87 57 41 60



**France
services**

Liberté
Égalité
Fraternité

Santé, famille, retraite, recherche d'emploi...

**Les services du quotidien
à moins de 30 minutes
de chez vous.**



L'État et ses partenaires sont à vos côtés :





MONTIGNYLÈSMETZ

WWW.MONTIGNY-LES-METZ.FR

Suivez-nous !   



Hôtel de Ville

160 rue de Pont-à-Mousson
57950 Montigny-lès-Metz

Ouvert du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h et le samedi de 10h à 12h
mairie@montigny-les-metz.fr // T. 03 87 55 74 74